

AVIS PUBLIC

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

ORDONNANCE

AVIS est par les présentes diffusé aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance du 2 février 2015 l'ordonnance suivante en vertu du règlement indiqué ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2015-26-012**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Sessions trad au parc Maisonneuve** », qui se déroulera dans le parc Maisonneuve les 8, 15 et 22 février 2015, entre 12 h et 17 h, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit et les nuisances* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, ce 6 février 2015.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Patrick Martel